

Rapport de la commission 15, chargée de l'examen du rapport-préavis N° 2025/16 – Réponse au postulat de Mme Piron Françoise : « Récoltons la parole de nos aînés »

Présidence : Mme Karine BEAUSIRE BAILLIF (soc.) Membres présents : M. Pedro MARTIN (soc.) ; Mme. Gaëlle MIELLI (rempl. Mme Pascuas (soc.)) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; Mme Olivia FAHMY (Les Verts) ; Mme Karine ROCH (Les Verts) ; Mme Nathalie CARUEL (Les Verts) ; M. Jacques PERNET (PLR) ; Mme Eliane AUBERT (PLR) ; M. Vincent VOUILLAMOZ (v'lib) ; Mme Irène Wai Heong WUTHRICH (UDC).

Membres excusés : Mme Françoise PIRON (PLR) ; Mme Léonie KOVALIV (E&G)

Municipal : Mme Emilie MOESCHLER, municipale en charge de SPORTS ET COHESION SOCIALE.  
Municipal excusé : M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN.  
Invité-e-s : Mme Christelle JOLY, secrétaire générale M. Simon AFFOLTER, secrétaire municipal Mme Muriel CHENAUX MESNIER, déléguée aux seniors. Notes de séances : M. Mathieu CENTELIGHE

Lieu : Salle des commissions Date : 07.10.2025 - Début et fin de la séance : 16h00 – 16h39

Madame la Municipale en charge de sports et cohésion sociale résume que la demande du postulat était de récolter la parole des ainés et des ainées qui ont vécu depuis leur enfance à Lausanne. Le but étant d'avoir des récits de vie de lausannois et lausannoises qui ont vécu dans les années 40-50.

En 2024, il y avait 326 nonagénaires. Ce chiffre est important puisqu'il implique une tâche conséquente. Depuis le covid, ce sont les huissiers qui apportent les cadeaux et prennent parfois le temps de boire le café avec les personnes concernées, toutefois ils ne sont pas formés pour récolter la parole de nos ainés. La demande du postulat est inapplicable sans des efforts très importants.

La démarche de la ville est actuellement de soutenir et de collaborer dans la mesure du possible avec des partenaires qui travaillent dans ce genre de projets. Plusieurs projets figurent dans le rapport-préavis comme par exemple, celui du collectif DIRE.

En résumé, pour la municipale ce rapport-préavis répond à la question de la postulante en évoquant des pistes qui répondaient déjà à sa préoccupation. Elle s'est entretenue avec la postulante avant la commission puisque cette dernière excusée n'a pas pu être présente à ladite commission. Madame la municipale lui a proposé l'idée de récolter la parole de nonagénaires et de faire un genre d'interview dans le journal communal une ou plusieurs fois par année, en abordant des questions de souvenirs d'enfance, par exemple.

Un commissaire exprime la déception de la postulante par la réponse de la municipalité mais elle a reçu depuis, des réponses de la municipale qui lui conviennent.

Un commissaire questionne le changement qu'il y a eu après le Covid, dans le sens d'amener simplement les cadeaux aux nonagénaires. Sa préoccupation étant plutôt de savoir comment favoriser la rencontre autour de ce moment.

Monsieur le secrétaire municipal explique le choix qui a été fait par la municipalité. Ils ont donc travaillé à améliorer le cadeau qui est aujourd’hui composé d’une grande boîte de chocolat, de trois bouteilles de vin de la ville et d’une carte de vœu signée. Il lui semble qu’aujourd’hui le message est plus clair notamment grâce à la carte signée par la municipalité et sa livraison par un huissier. La Municipalité cherche également à respecter le choix et les demandes des personnes.

Madame la Municipale en charge de sports et cohésion sociale soutient que le rôle d’huissier apporte véritablement une forme de représentation officielle de la Municipalité. Les huissiers ont donc davantage un rôle officiel que celui qu’avaient les retraités auparavant. Plusieurs commissaires apprécient que cela soit une mission officielle menée par les huissiers, un commissaire comprend également que récolter la parole des ainés relève d’une formation à acquérir.

Un commissaire invite à réfléchir dans le cadre de la commission consultative sur d’autres moyens de solliciter d’autres ainés afin de les valoriser dans, ou en parallèle de ce processus.

Madame la déléguée aux seniors répond qu’elle constate que d’avoir des bénévoles formés pour parler de manière adéquate au séniors n’est pas facile. La déléguée explique que les retours des seniors sont favorables en faveur des huissiers par le rôle officiel qui leur est conféré.

Elle explique qu’il existe beaucoup d’activité seniors auxquels les seniors participent ils sont actifs dans des associations sénières et autres.

Un commissaire surenchérit sur l’importance d’associations qui puissent récolter la parole des ainés, de très bons exemples sont d’ailleurs cités dans le rapport-préavis. Elle soutient donc que la récolte des récits de vie doit être dissociée des rencontres faites par les huissiers non-formés, elle invite plutôt à laisser ce rôle à des associations quitte à financer en partie ces démarches.

A l’issue de la commission, Une commissaire dépose un vœu :

« Les souvenirs des ainé·es doivent pouvoir apparaître dans le journal de la commune de la ville de Lausanne 2 ou 3 fois par année »

Vote du vœu : 10 oui ; 1 abstention

Conclusion :

le rapport-préavis N° 2025/16 à la réponse au postulat de Mme Piron Françoise : « Récoltons la parole de nos ainés » est accepté :

Par 9 oui ; 2 abstentions, la séance est levée à 16h39

Karine Beausire Ballif